



L'ENTPE s'engage à protéger la santé de ses élèves en signant la charte Cpas1option



OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Depuis plusieurs années, l'ENTPE et son Bureau des élèves, sont engagés pour agir de manière concertée en faveur d'une lutte efficace contre les usages et les comportements à risques liés aux activités festives et aux conduites addictives.

Comme chaque année, l'ENTPE a signé la charte Cpas1option, une démarche de prévention et engagée qui se traduit par :

- **la signature d'une convention,**
- **des actions de formation,**

- **la mise en place de réseaux d'acteurs relais dans la prévention.**

Un dialogue continu existe entre l'administration et le bureau des élèves, afin de travailler en synergie dans les différentes formes de prévention.

Cela se traduit par la participation au séminaire annuel **Cpas1option** organisé par le Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), la Conférence des grandes écoles (CGE) et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), et par l'adhésion à la démarche de prévention **Cpas1option**.

Cela permet aux étudiantes et aux étudiants de profiter des différentes activités extra scolaire en sécurité.



Photo : Fanchon Oudinot, présidente du BDE 69 et Cécile DELOLME, directrice de l'ENTPE.